

COMMUNIQUE DE PRESSE
17 janvier 2008

Le Romandie - Le chantier des Arches a débuté

Le projet initié en 2002, va enfin se concrétiser ; le rock sous les Arches c'est pour septembre 2008 !

Le premier coup de pioche a été donné ce matin en présence de représentants du comité d'...e la nave va, de Lausanne Roule, ainsi que des conseillers municipaux Olivier Français et Oscar Tosato.



Après de nombreux rebondissements, la salle revendiquée par l'association ...e la nave va depuis la fermeture de la Dolce Vita en 1999 va enfin voir le jour. Destinée à accueillir des manifestations culturelles relevant des musiques actuelles, la salle se veut complémentaire aux autres scènes lausannoises. De capacité moyenne (env. 250 personnes), elle participera activement à la promotion de la scène régionale et internationale.

Le Romandie sera locataire de la ville de Lausanne. **L'aménagement intérieur est à la charge de l'association. Il est devisé à CHF 350'000.—**

Les bénéficiaires du Romandie-Riponne seront consacrés à cet investissement, mais ne couvrent de loin pas la totalité. L'association a donc décidé de solliciter son public, amis-es et familles. Il leur est en effet proposé d'acquérir une brique, qui portera leur nom et figurera en bonne place dans le futur club (CHF 50.-- par adulte et CHF 25.-- pour les personnes de moins de dix-huit ans). Infos sur <http://www.elanaveva.ch/2008>

Depuis 2006, le Romandie est ouvert tout au long de l'année, dans l'ancien cinéma à la place de la Riponne. Locaux mis à disposition par la ville de Lausanne durant l'achèvement du projet des Arches.

Le Romandie c'est :

- Plus de 50 concerts par année. CH + Etrangers
100 bénévoles et 2 postes salariés
- 42'000 entrées durant la saison 2006/2007
- Géré par une association à but non lucratif

Éléments importants autour de ce projet :

- Le Romandie reste le Romandie. Le club change de murs, mais pas de nom !
- Même surface qu'au Romandie-Riponne, mais répartie sous deux arches: une dédiée à la scène / piste de danse et l'autre pour le bar.
- La ville, propriétaire des lieux, demandera un loyer annuel subventionné à l'association de chf 14'400.-- (montant réel chf 73'700.--).
- L'aménagement intérieur a été conçu par l'agence BIG-GAME, désigné lors du projet ECAL/Le Romandie.
- Le crédit accordé en automne 2003 par le conseil communal, et rallongé au printemps 2007 se monte à chf 1'660'000. Dont chf 246'000.- pour Lausanne Roule.

Dates importantes autour de ce projet :

- 1999 Fermeture de la Dolce Vita, création de l'association ...e la nave va
- Été 2001, lassé d'attendre une nouvelle salle, l'association s'invite au Conseil Communal. Trois Elvis et une quarantaine de rockeuses et rockeurs cagoulés débarquent en pleine séance. Ce coup de force permet de faire entendre les revendications de l'association.
- Le 25 août 2001, un Lôzane's Burning sauvage est organisé à la place de l'Europe.
- Printemps 2002 La Municipalité propose un espace sous les arches du Grand Pont
- 2003, le Conseil communal accepte le préavis en juin, puis le budget à l'automne.
- 2003 à 2007 La mise à l'enquête se voit bloqué par des oppositions.
- 17 janvier 2008 Première pierre !

À votre disposition pour vos éventuelles questions :

Présidente de l'association
...e la nave va :
Stéphanie Apothéloz : 078 736 02 58

Communication :
Julien Gross : 078 707 17 18